

RÈGLEMENT DES PRODUITS DE CONSTRUCTION (EU) 305/2011

**DECLARATION DES PERFORMANCES**

DoP N°: CDS-9300/03

1. Code d'identification unique du produit de type :

**Fermeture anti-panique de type A**

Fermeture anti-panique manœuvrée par une barre de poussée horizontale, destinée à être utilisées sur des voies d'évacuation  
 Apté à équiper les blocs-portes résistant au feu et/ou étanches aux fumées

**FAP CROSSBAR DISCOVERY**

**DS9300.xxx DS9350.xxx**

**DS9302.xxx DS9352.xxx**

(xxx) désigne le code couleur du produit

Note : liste des accessoires et options à la dernière page de cette Déclaration.

2. Usage(s) prévu(s) :

**Pour portes situées sur voie d'évacuation**

**Pour portes résistant au feu et/ou étanches aux fumées situées sur voie d'évacuation**

3. Fabricant :

**LA CROISÉE DS - ZAE Les Granges Gagnards - 16350 CHAMPAGNE-MOUTON - France**

**Tél : 05.45.31.86.81 / Fax : 05.45.31.87.70**

4. Mandataire : *Sans objet*

5. Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances :

**Système 1**

6a. Norme harmonisée :

**EN1125 : 2008**

Organisme(s) notifié(s) :

**AFNOR Certification**

**Classification : 3.6.6.B.1.4.2.2.A.A**

6b. Document d'évaluation Européen : *Sans objet*

Évaluation Technique Européenne : *Sans objet*

Organisme d'évaluation technique : *Sans objet*

Organisme(s) notifié(s) : *Sans objet*

7. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée
<p><b>Capacité de déverrouillage</b> (pour les portes verrouillées situées sur les voies d'évacuation)</p> <p>4.1.2 Fonction de déverrouillage</p> <p>4.1.3 Montage de la fermeture anti-panique</p> <p>4.1.5 Arêtes vives et angles exposés</p> <p>4.1.7 Bloc-porte à deux vantaux</p> <p>4.1.9 Installation de la barre</p> <p>4.1.10 Longueur de la barre</p> <p>4.1.11 Projection de la barre</p>	<p>≤ 1 sec;</p> <p>Sur la face intérieure de la porte;</p> <p>r ≥ 0,5mm;</p> <p>Sur un bloc-porte à deux vantaux, le dispositif permet une ouverture simultanée des deux vantaux et leur libre battement dans le sens de la sortie ;</p> <p>Z ≤ 150 mm (Z: distance / bord de l'hubriserie à l'opposé des paumelles);</p> <p>X ≥ 60% Y (X : longueur de barre / Y : largeur du passage);</p> <p>Catégorie 2 : projection jusqu'à 100 mm;</p>	<p><b>EN 1125:2008</b></p>

la DoP n°CDS-9300 est disponible sur notre site web à l'adresse [www.lacroiseeds/files/dop-CDS9300](http://www.lacroiseeds/files/dop-CDS9300)

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée
4.1.12 Extrémité de la barre 4.1.13 Face manoeuvrante 4.1.14 Tige d'essai 4.1.15 Espace avec la face de la porte 4.1.16 Espace accessible 4.1.17 Libre mouvement de la porte 4.1.18 Tringles verticales 4.1.19 Capot des tringles verticales 4.1.20 Gâches 4.1.21 Dimension des gâches 4.1.23 Masse et dimension de la porte 4.1.24 Organe extérieur de manoeuvre (OEM) 4.2.2 Forces d'ouverture 4.2.7 Exigences de sécurité des biens	La barre ne fait pas saillie au-delà des extrémités de ses leviers supports; $V \geq 18$ mm (V : face manoeuvrante de la barre de poussée); La tige d'essai n'est pas coincée, quelque soit la position de la barre; $R \geq 25$ mm (R : espace minimal entre la barre et la face de la porte); L'éprouvette placée dans tout espace accessible ne peut empêcher le bon fonctionnement du dispositif; Le dispositif n'intègre aucun élément susceptible de gêner le libre mouvement de la porte une fois libérée; Le dégagement ou la manipulation du pêne bas ne dégage pas le pêne haut; Non applicable ; Les gâches fournissent une protection pour toute partie de la porte ou de l'hubriserie qui pourrait être endommagée par la FAP pendant le cycle de fermeture et d'ouverture de la porte; $H \leq 15$ mm, $M \leq 45^\circ$ , $P \leq 3$ mm; Masse $\leq 200$ Kg, hauteur $\leq 2520$ mm, largeur $\leq 1320$ mm; L'OEM ne rend pas le dispositif inopérable depuis l'intérieur; $\leq 80$ N sans charge sur la porte; $\leq 220$ N avec charge de 1000N Grade 2 : le dispositif reste en position verrouillée lorsqu'une force de 1 000 N est appliquée sur la porte	<b>EN 1125:2008</b>
<b>Endurance de la capacité au déverrouillage contre l'action du vieillissement et les dégradations</b> (pour les portes verrouillées situées sur les voies d'évacuation) 4.1.4 & 4.2.9 Résistance à la corrosion 4.1.6 Plage de températures 4.1.19 & 4.2.6 Capots des tringles verticales 4.1.22 Lubrification 4.2.3 Force de réengagement 4.2.4 Endurance 4.2.5 Résistance à la surcharge de la barre horizontale 4.2.6 Résistance à la surcharge des tringles verticales 4.2.8; 4.2.2; 4.1.17 Examen final	Grade 4 : très haute résistance (240 heures); -10 °C; +60 °C; Non applicable; Tous les 20000 cycles d'essai sans démontage du dispositif; $\leq 50$ N; Grade 6 : 100 000 cycles d'essai; La barre résiste à des forces verticales et horizontale de 1 000 N; Les tringles verticales résistent à un effort de traction de 500N; A la fin des essais, la FAP est déverrouillée avec un effort de manoeuvre $\leq 80$ N (porte non chargée) et $\leq 220$ N (porte chargée à 1000N)	
<b>Capacité C à maintenir une porte en position fermée</b> (portes résistant au feu / étanches aux fumées sur voie d'évacuation) 4.2.3 Force de réengagement	$\leq 50$ N;	
<b>Endurance de la capacité C à maintenir une porte en position fermée contre le vieillissement et la dégradation</b> (portes résistant au feu / étanches aux fumées sur voie d'évacuation) 4.2.4 Endurance 4.2.3 Force de réengagement	Grade 6 : 100 000 cycles d'essai; $\leq 50$ N;	

la DoP n°CDS-9300 est disponible sur notre site web à l'adresse [www.lacroiseeds/files/dop-CDS9300](http://www.lacroiseeds/files/dop-CDS9300)

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée
<b>Résistance au feu E (Intégrité) et I (Isolation)</b> (porte résistant au feu) 4.1.8; Aptitude des fermetures anti-panique pour issues de secours destinées à des blocs-porte résistant au feu – Annexe B Exigences complémentaires	Grade B : apte à une utilisation sur les blocs-portes résistant au feu et/ou étanches aux fumées – Classement E <sub>i</sub> 2120 selon EN1634-1+A1:2018	<b>EN1125 : 2008</b>
<b>Contrôle des substances dangereuses</b> 4.1.25 Substances dangereuses	Les matériaux ne contiennent ni ne dégagent de substance dangereuse dépassant les seuils maximum spécifiés dans les normes européennes existantes de matériaux et dans toute réglementation nationale	

*Liste des accessoires et options :*

DS6888-xxx	Tringle crémone 2500
DS7231-xxx	Tringles crémone 2x1250
DS9299-xxx	Barre de poussée LG850
DS9298-xxx	Barre de poussée LG1150
DS9312	Gâche de sol inox
DS9313-xxx	Gâche latérale + cales CF
DS9321-xxx	Gâche latérale et sol + cales CF
DS9314-xxx	Gâche latérale + cale CF (tunnel)
DS9315-xxx	Gâche réglable CF
DS9339-xxx	Gâche CF DISCOVERY
DS9340-xxx	Gâche réglable CF DUO
DS9316	Liaison DEE (Module extérieur)
DS9330	Kit Plaques rénovation CROSSBAR
DS9332	Kit Plaques rénovation VERROU
DS9338	Kit Plaques rénovation MODULE EXT.
DS9310-xxx	Module extérieur DISCOVERY
DS9311-xxx	Module extérieur DISCOVERY (à bouton de manoeuvre)

8. Documentation technique appropriée et/ou documentation technique spécifique : *Sans objet*

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n°305/2011 la déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom :

**Serge NICOLEAU – Président de LA CROISEE DS**

à Champagne-Mouton le 24/10/2025



la DoP n°CDS-9300 est disponible sur notre site web à l'adresse [www.lacroiseeds/files/dop-CDS9300](http://www.lacroiseeds/files/dop-CDS9300)